



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
le Samedi 20 juin 2026 à 14h00
MAISON DES SPORTS DE LA ROCHE SUR YON

Membres avec voix délibératives :

23 Clubs sont présents ou représentés :

BEAUVOIR JUDO CLUBS	JC LES HERBIERS	JC YONNAIS
DOJO ESSARTAIS	JC LUCQUOIS	JKC FONTENAISIEN
DOJO YONNAIS	JC MAREUILLAIS	JUDO COTE DE LUMIERE
ETOILE SPORTIVE	JC MOUILLERON	LA FERRIERE JUDO
BELLEVIGNY	JC POUZAUGEAIS	PASS YON JUDO
JC CHALLANDAIS	JC TERRES DE MONTAIGU	JUDO LITTORAL SABLAI
JC ETOILE DU PAYRE	JC TIFFAUGES LA	VENDEE JUDO
JC FULGENTAIS	GAUBRETIERE	
JC LE POIRE SUR VIE	JC TRANCHAIS	

15 Clubs sont absents :

AIZENAY JUDO CLUB	JC SUD 85	ESPRIT JUDO LUCON
DOJO DE LA SEVRE	JC VIZERON	2 LAYS JUDO CHANTONNAY
ECOLE JUDO RANDORI	MJC AIGUILLON SUR MER	JC MOTHAI
EPINE DE CHANTONNAY JUDO	OC CHAILLE LES MARAIS	JC COMMEQUIERS
JC PAYS STE HERMINE	SHODOKAN	JC DIONYSIEN ET D.A.

Le quorum minimum de 16 clubs totalisant 497 voix est atteint, avec 23 clubs présents ou représentés, totalisant 1065 voix sur 1580.

Ouverture de l'Assemblée Générale ordinaire à 14H15

La président Nicolas MATUCHET ouvre l'Assemblée Générale qui clôture la saison 2025/2026 et souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres présents

Le Président signifie aux clubs présents sa grande satisfaction de voir une assemblée générale qui réunisse autant de clubs et de participants.

Il précise aux clubs que le Comité est présent pour eux et pour les aider, les soutenir et les accompagner.

Enfin, le Président rappelle à tous, l'obligation impérative de licencier tous les pratiquants afin que ceux-ci soient assurés par la Fédération.

Nous sommes tous des bénévoles et œuvrons tous ensemble pour l'épanouissement de nos pratiquants et le rayonnement de notre discipline olympique.

Il présente les personnalités présentes :

- M. Marcel ERIAUD, Président de la Ligue de Judo des Pays de la Loire
- M. Jean-Pierre RENAUD, Secrétaire Général du Comité

- Mr Alexandre ENARD, Cadre Technique Fédéral de la Vendée

75

Il présente ensuite les excuses des personnalités et des partenaires absents :

- Mme Christelle MORANCAIS, Présidente de la Région Pays de la Loire
- M. Alain LEBOEUF, Président du Conseil Départemental de la Vendée
- M Jérôme BRETAUDEAU, Secrétaire général Adjoint de FRANCE JUDO
- M. Benjamin PLAISANT, Directeur du Vendespace
- M Jean-Philippe GUIGNARD, Président du CDOS Vendée

80

1 - Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale

85 Aucune remarque de correction ou modificative n'ayant été reçue ou sollicitée lors de l'assemblée, le secrétaire général soumet au vote le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale précédente du 21 juin 2025.

➔ **À la suite de ce dernier, le procès-verbal de l'assemblée générale du 21 juin 2025 est approuvé à l'unanimité des 23 membres présents votants représentant 1065 voix.**

90

2 - Rapports des membres du Comité Directeur

➤ Rapport moral du Président Nicolas MATUCHET

95 Rapport du Président – Année 2025 Comité de Vendée L'année 2025 marque une étape particulièrement importante dans la vie de notre Comité de Vendée, puisqu'elle constitue la première année complète d'exercice de l'équipe élue en juin 2024.

100 Le second semestre 2024 nous avait permis de poser un diagnostic lucide dans un contexte particulièrement délicat, faisant suite à une période troublée et chaotique, marquée par des dysfonctionnements graves ayant conduit à la démission de l'ancien Président après trois années de mandat. Ces événements, toujours en cours de traitements judiciaires, ont laissé une équipe fragilisée, marquée, et un fonctionnement à reconstruire en profondeur. C'est donc avec humilité, mais aussi avec détermination, que nous avons abordé l'année 2025, avec une ambition claire : redonner un souffle nouveau à notre comité.

105 Au terme de ce diagnostic, plusieurs difficultés majeures sont apparues. Si la dynamique sportive demeurait solide, notamment grâce à la continuité du Conseiller Technique Fédéral et à la qualité du travail mené sur les stages, les rassemblements et les compétitions par l'Equipe Technique Départementale, la dynamique globale du comité, elle, apparaissait en retrait.

110 Le désengagement sur 2025 du Crédit Agricole, mécène central depuis plusieurs années, a fortement fragilisé notre équilibre financier, tandis que les animations, en particulier celles liées aux bars et aux événements, montraient des signes d'essoufflement, conséquence d'un désengagement progressif de nos bénévoles. À cela s'ajoutaient l'absence d'un équipementier structurant, une organisation interne à consolider, ainsi qu'une comptabilité peu lisible, ne permettant ni un pilotage serein, ni une transparence suffisante.

115 Pour autant, le comité pouvait encore s'appuyer sur des bases solides, avec un corps arbitral engagé et une Ecole d'arbitrage efficace, des commissions dynamiques, des disciplines rayonnantes et une section sportive départementale pleine de vie. Ces points d'ancrage ont été essentiels pour envisager la relance.

120 Face à ces constats, il était impératif d'agir rapidement. Avec une équipe renouvelée à 80 %, nous avons engagé dès les derniers mois de 2024 un travail de fond pour remettre en mouvement l'ensemble du comité, avec la volonté de recréer une dynamique collective et de redonner de la lisibilité à notre action.

125 Dès le début de l'année 2025 nous avons souhaité recréer du lien avec les clubs en mettant en place les Conférences des Dirigeants, ainsi que des plateformes d'échanges via WhatsApp.

Ces temps d'échange et ces outils ont permis de renouer un dialogue direct, de restaurer une proximité avec le terrain et de reconstruire une relation de confiance indispensable. Les mêmes dispositifs ont été mis renforcés vers les enseignants.

130 Parallèlement, nous avons travaillé à remettre en mouvement notre culture judo, notamment à travers un Kagami Biraki revisité, plus dynamique et participatif, regroupant les disciplines associées et qui a permis de rassembler les acteurs du judo vendéen autour de nos valeurs et de renforcer le sentiment d'appartenance. La reconstruction de nos partenariats a également constitué un axe majeur.

135 L'arrivée de Sholin Fight Spirit comme nouvel équipementier a marqué une étape importante, rapidement concrétisée dès février par l'organisation d'une Masterclass Adidas avec le Champion Olympique Ilias Iliadis, événement fort qui a contribué à redonner de la visibilité et de l'attractivité à notre comité. Cette dynamique s'est accompagnée de la re-signature de partenaires structurants tels que les Hôtels Ibis, l'Auto-École Durand ou encore Super U. Dans ce contexte, la recherche de nouveaux partenaires privés demeure un enjeu
140 central pour assurer la pérennité et le développement de nos actions.

Un travail de fond a également été mené sur notre communication, avec la modernisation de nos supports — nouveau podium, fond de podium, boîtes à coachs, création de contenus visuels et vidéos — ainsi qu'une présence active et régulière sur les réseaux sociaux, contribuant à améliorer notre visibilité et notre image. Nous avons également renforcé notre
145 accompagnement auprès des clubs, en les soutenant dans la construction de leurs dossiers de subventions, dans leur recherche d'enseignants, dans le soutien à la résolution de leurs problèmes, ou dans leurs démarches de labellisation et dans la valorisation de leurs bénévoles.

Sur le plan des événements, nous avons œuvré à redynamiser les espaces de convivialité, notamment les bars, grâce à une organisation plus efficace, un approvisionnement maîtrisé et
150 surtout à l'implication et à la bonne humeur de nos bénévoles, qui participent pleinement à la qualité de l'accueil et à l'ambiance générale.

Enfin, dans ce contexte de reconstruction, l'Open de Vendée a confirmé son statut de rendez-vous majeur, illustrant la vitalité de notre discipline et la capacité du comité à maintenir des événements structurants. L'un des travaux les plus structurants de l'année 2025 a été la
155 remise à plat de notre comptabilité. Ce chantier a consisté à simplifier une organisation devenue trop complexe, marquée par une multiplication des comptes et une absence d'analytique, rendant la lecture difficile. Un travail important a été engagé pour rendre cette comptabilité plus claire, plus lisible et plus transparente. Les analyses et conseils du scrutateur aux comptes nous ont aidé et confirmé que la voie engagée était la bonne. Par ailleurs,
160 l'absence de procédures formalisées de validation, tant au niveau des engagements que des écritures, a nécessité la mise en place de premiers dispositifs de contrôle, encore en cours de consolidation.

Ce travail a également permis de mettre en évidence des modes de fonctionnement insuffisamment encadrés, ayant généré des impacts financiers significatifs sur l'exercice 2025
165 et nécessitant des régularisations. Ce chantier se poursuivra en 2026, avec pour objectif structurant la mise en place d'un règlement financier, garant d'une gestion sécurisée, transparente et durable.

L'emploi des enseignants sur le territoire constitue un enjeu majeur de cette olympiade et devra rester au cœur de nos préoccupations des aujourd'hui. Leur formation, leur maintien
170 dans l'emploi, leur épanouissement professionnel, mais aussi leur remplacement, qu'il soit temporaire ou définitif, représentent des sujets structurants pour l'avenir de notre discipline. Nous devons ainsi nous projeter avec responsabilité en préparant les conditions d'un développement durable, à travers des clubs plus solides, plus stables et mieux structurés. Cela suppose de mettre en place des dispositifs d'accompagnement partagés, précis et modernes,
175 capables de répondre aux enjeux actuels tout en anticipant ceux de demain. Car au-delà des structures, c'est bien la présence, la qualité et l'engagement de nos enseignants qui conditionnent directement le dynamisme de nos clubs, le nombre de nos licenciés et, plus

largement, notre force collective sur le territoire vendéen.

En 2026, notre priorité est de consolider et de rendre plus robuste la dynamique engagée. Cela passe par la poursuite de notre structuration, le renforcement de nos procédures, et la continuité dans la recherche de partenaires. L'année sera également marquée par l'organisation de deux événements majeurs et ambitieux: deux journées de l'Itinéraire des Champions en novembre et le Championnat de France individuel 1ère division. Ces échéances constituent des opportunités fortes pour valoriser notre savoir-faire, affirmer nos ambitions et poursuivre la montée en puissance du comité. L'organisation de tels évènement est inédit pour un Comité. J'y espère l'engagement fort des Clubs du territoires afin de concrétiser une belle réussite collective et valorisante pour la Vendée. En conclusion, l'année 2025 restera comme celle du redémarrage, de la reconstruction et du renouveau.

Dans un contexte initial difficile, nous avons su remettre en ordre notre fonctionnement, recréer des liens, relancer une dynamique et poser des bases solides pour l'avenir. Ces avancées n'auraient pas été possibles sans le soutien de nombreux partenaires et acteurs que je souhaite remercier sincèrement : le Conseil Départemental de Vendée pour son engagement constant, le Vendespace pour la qualité exceptionnelle de l'écrin qu'il met à notre disposition, nos partenaires privés pour leur confiance, ainsi que la Fédération Française de Judo pour son accompagnement et son soutien au développement du judo sur notre territoire. Je souhaite également saluer l'ensemble des acteurs des clubs — dirigeants, enseignants, judokas, arbitres, commissaires sportifs et bénévoles — qui constituent le cœur vivant de notre discipline. Enfin, je tiens à remercier tout particulièrement mon équipe pour les défis déjà relevés, ceux à venir, pour leur confiance, leur engagement et leur bonne humeur au quotidien.

Ensemble, nous avons su relever les défis de 2025. C'est avec confiance, exigence et ambition que nous abordons désormais 2026. Le Président

➤ **Rapport d'activités du Secrétaire Général – Jean-Pierre RENAUD**
(cf. documents envoyés)

Ce rapport est lu par le Secrétaire Général qui rappelle les éléments importants de l'année sportive écoulée et insiste sur les points suivants :

- Les réunions du Comité Directeur
- La mise en place du livret départemental sous forme numérique
- L'organisation des compétitions
- Les temps de formation
- Le Kagami Biraki
- La Masterclass Adidas avec Jang Yong Soo
- L'Open de Vendée
- Le partenariat avec la section « Métiers de la Sécurité » du lycée Branly
- Le Bénévolat
- La labellisation des clubs
- La démarche de récompense
- La communication et le visuel renouvelés
- La mise en place des nouvelles règles de comptabilité
- La recherche de partenaires
- Les demandes de subventions
- Le suivi juridique de l'affaire Weber
- Les portes ouvertes de la SSD
- Le bilan chiffré de la saison
- La nécessité d'engager une réflexion sur les activités proposées par les clubs face à la baisse des effectifs scolaires qui s'annonce pour les années à venir (estimation : 1,7 millions d'élèves d'ici 2035. Source MEN)

- 230 • Des remerciements aux permanents du Comité, Frédéric LETENEUX et Alexandre ENARD, pour leur travail et leur engagement.

➤ **Rapport financier du Trésorier Général**

235 **Le rapport est présenté exceptionnellement par Nicolas MATUCHET, Président du Comité.**

240 Avant de vous présenter le rapport financier, je souhaite apporter une précision importante concernant l'organisation de la trésorerie du Comité au cours de cet exercice. Notre Trésorière Générale, Delphine DURAND, n'a malheureusement pas été en mesure d'assurer pleinement ses fonctions au cours de l'année 2025, pour des raisons personnelles particulièrement douloureuses que chacun comprendra et respectera. Durant cette période, elle a toutefois pu compter sur l'engagement et la disponibilité de Philippe HERY, qui a assuré dans l'ombre la continuité des missions liées à la trésorerie. Suite à la démission de Delphine DURAND de ses fonctions, Philippe HERY a désormais accepté de prendre officiellement le rôle de Trésorier Général. Je souhaite profiter de ce moment pour adresser mes sincères remerciements à Delphine DURAND pour la qualité de la transition assurée dans un contexte personnel difficile et à saluer l'engagement de Philippe HERY, qui a su prendre le relais avec rigueur et disponibilité tout au long de l'exercice 2025, et qui poursuit aujourd'hui pleinement cette mission sur l'exercice 2026. C'est donc dans ce contexte particulier que, en ma qualité de Président, j'ai donc l'honneur de vous exposer la situation financière du Comité de Judo de Vendée pour l'exercice clos au 31 décembre 2025. Cet exercice comptable s'inscrit dans la continuité des années précédentes, avec une activité soutenue et globalement bien encadrée. Le compte de résultat fait apparaître un total de produits de 174 716 euros pour un montant de charges de 176 779 euros, soit un résultat déficitaire de 2 063 euros. Ce résultat est légèrement plus dégradé que celui qui avait été anticipé au budget prévisionnel, lequel tablait sur un déficit limité à 509 euros. Il reste toutefois contenu et représente une part modérée, de l'ordre de 1,2 % des produits, ce qui demeure raisonnable au regard du volume d'activité du Comité. Ce déficit s'explique en partie par la présence d'un élément exceptionnel d'environ 1 060 euros, lié à des régularisations d'écritures comptables consécutives à une gestion insuffisamment cadrée des fonds de caisse sur des exercices antérieurs et pour 2025. Cet ajustement, nécessaire à la finalisation des comptes, constitue une première étape issue de l'analyse approfondie de nos opérations comptables. Conformément à notre démarche, cette analyse se poursuit. S'agissant des produits, l'équilibre du Comité repose sur plusieurs sources complémentaires. Les subventions publiques demeurent un pilier essentiel et traduisent le soutien des institutions, notamment celui du Département de la Vendée et de l'Agence Nationale du Sport, même si une baisse de cette dernière a été constatée en 2025. En parallèle, les ristournes fédérales atteignent 56 795 euros et témoignent du dynamisme de certaines prestations, notamment les Masterclass. L'activité propre du Comité, à travers l'organisation de stages, de séances d'entraînement et d'actions sportives, génère également des recettes significatives, avec un montant de 29 137 euros, illustrant une belle dynamique sur l'exercice. Les cotisations des clubs s'élèvent à 22 240 euros et enregistrent une progression de 7,5 %, signe de l'engagement des structures et du développement des licenciés. Les recettes issues des ventes, notamment liées à la tenue des buvettes, atteignent quant à elles 10 128 euros, dans un contexte moins exceptionnel que celui de 2024, marqué par des événements majeurs. Enfin, les ressources liées au sponsoring et au mécénat représentent 5 222 euros, en retrait en raison de l'absence du partenariat du Crédit

Agricole. Du côté des charges, le niveau de dépenses est cohérent avec l'intensité de l'activité menée. Les charges de personnel constituent un poste structurant avec un montant de 62 567 euros, impacté notamment par l'absence d'un apprenti sur l'année. Les frais de déplacement et d'hébergement, indispensables à la participation aux compétitions et à l'organisation des actions, s'élèvent à 54 041 euros et restent globalement stables. Les charges de fonctionnement, regroupant notamment les loyers, les assurances, les dépenses médicales et les amortissements, atteignent 42 615 euros et traduisent un niveau maîtrisé. Les achats et les autres charges, parmi lesquelles figure l'ajustement lié à la caisse, complètent cet ensemble pour respectivement 11 104 euros et 5 060 euros. L'analyse du bilan vient confirmer la solidité de la structure. Le total de l'actif dépasse les 100 000 euros, avec une trésorerie supérieure à 75 000 euros, constituant un élément particulièrement rassurant. Les capitaux propres, avoisinant 80 000 euros, tandis que le niveau d'endettement demeure limité et maîtrisé. Le vérificateur aux comptes a confirmé que les comptes présentés sont sincères et réguliers et qu'ils donnent une image fidèle de la situation financière du Comité. Il a également souligné les progrès réalisés, tout en identifiant des axes d'amélioration, notamment en matière de justification des dépenses et de formalisation des procédures. Au regard de l'ensemble de ces éléments, l'exercice 2025 met en évidence une activité dynamique, un fonctionnement globalement maîtrisé, mais également la nécessité de maintenir une vigilance accrue. Le déficit constaté apparaît limité et essentiellement conjoncturel, en lien avec les éléments exceptionnels évoqués, et ne remet pas en cause l'équilibre financier du Comité. Les perspectives pour l'exercice 2026 devront s'inscrire dans une logique de rigueur et d'anticipation, afin de préserver cette solidité tout en poursuivant le développement de nos actions. Néanmoins, des redressements historiques seront nécessaires ; il nous paraît essentiel de sensibiliser dès à présent sur ce point afin d'éviter toute surprise lors de leur présentation définitive avant la fin de l'exercice comptable 2026. Enfin, des événements structurants tels que l'Itinéraire des Champions et le Championnat de France Elite 2026 viendront contribuer à cette dynamique et renforcer la visibilité du Comité. Pour conclure, les comptes qui vous sont présentés offrent une image fidèle, sincère et transparente de la situation financière du Comité de Judo de Vendée. Ils confirment la solidité de notre structure, tout en rappelant l'importance d'une gestion attentive et rigoureuse. Je vous remercie de votre attention et reste à votre disposition pour répondre à vos questions. Le Président

3 - Arrêté des comptes annuels 2025

Le Président Nicolas MATUCHET présente l'ensemble des pièces comptables et le bilan arrêtés au 31 décembre 2025 (cf. documents envoyés)

Le vérificateur aux comptes est intervenu au siège du Comité.

4 - Rapport du vérificateur aux comptes – M. Yann LE ROUX

Dans son rapport du 27 mai 2025, le vérificateur aux comptes note :

- la facilité d'accès aux documents demandés
- la nécessité d'améliorer la gestion des tickets de carte bancaire
- une volonté affichée de fiabiliser les comptes et d'analyser les résultats action par action

- 335
- un exercice 2025 en déficit de 2063,26€, à mettre en lien avec le bénéfice de 11930€ en 2024. Ce déficit ne représente que 1/5 du bénéfice de l'exercice précédent et 1,2 % des recettes.
 - Ne pas avoir relevé de faits de nature à remettre en cause la sincérité des opérations comptables.

340 Le document complet est joint à ce compte rendu.

5 - Affectation du résultat

345 Le Comité propose d'affecter le résultat d'exploitation négatif 2025 de -2063,26 € aux compte report débiteur à nouveau (compte 119000)

→ L'assemblée **adopte** cette proposition à l'unanimité.

6 - Vote d'approbation valant quitus de gestion au Comité Directeur : rapports, rapports de gestion, et comptes de l'exercice précédent

Les membres votants sont invités à se prononcer sur le quitus de gestion au Comité Directeur. Un vote global (à main levée) est demandé pour :

- 355
- L'approbation des comptes et du bilan de l'exercice ;
 - Le quitus aux dirigeants pour leur gestion.
- 360
- **L'Assemblée Générale**, après avoir pris connaissance du rapport du Président, du rapport du Secrétaire Général, du rapport du Trésorier Général, ainsi que du rapport des Vérificateurs aux comptes, **approuve les comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 2025**, comprenant le bilan, les comptes de résultats et l'annexe, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.
- 365
- Les différents rapports sont adoptés à l'unanimité
- L'assemblée générale donne aux membres du Comité Directeur **quitus** de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

7- Rapports d'activité des commissions (cf. comptes rendus joints) :

- 370
- **Rapport du CTF - Alexandre ENARD**
Alexandre ENARD résume son programme annuel d'activités 2025.
(cf. documents envoyés)
 - **Rapport CORPS ARBITRAL – David SOUCHET & Guillaume BELLET**
(cf. documents envoyés)
 - 375
 - **Rapport SPORTIF – Alexandre ENARD**
(cf. documents envoyés)
 - **RAPPORT du PARA JUDO- Maxime BARANGER**
(cf documents envoyés)
 - 380
 - **Commission Ju-Jitsu Brésilien – Cyril LEGRIS**
(cf. documents envoyés)
 - **Commission Kendo & Iaido – Christiane DAVID**
(cf. documents envoyés)
 - **RAPPORT COMMISSION COMMUNICATION – David LEGER**
(cf. documents envoyés)
- 385

8 - Présentation et approbation du budget révisé 2026, du budget prévisionnel 2027 et de la cotisation club

➤ Budget révisé 2026 - Budget prévisionnel 2027

390

Le Président présente les budgets révisés 2025 et le prévisionnel 2026.

Le prévisionnel 2026 ne change pas d'orientation et vise, lui aussi un équilibre budgétaire avec l'espoir d'un exercice au moins équilibré.

395

➔ Le budget révisé 2026 et le budget prévisionnel 2027 sont approuvés.

8 - Désignation de vérificateurs aux comptes :

400 Monsieur LE ROUX Yann se porte candidat et est accepté au poste de vérificateur aux comptes pour une nouvelle durée d'un an.

9 - Autres questions

405

- Mise en place d'une surcotisation pour la saison 2027-2028 pour les clubs qui ne licencient pas tous leurs adhérents à FRANCE JUDO dans le cadre des activités organisées par FRANCE JUDO. Proposition et soumission à l'Assemblée Générale 2027.

10 - Interventions des personnalités

410

- Mr Marcel ERIAUD souligne lui aussi le dynamisme du Comité et félicite le Président pour la bonne gestion du département ainsi que pour les projets à venir.

11 - Distinctions et récompenses

415

➤ Remise de distinctions FFJDA :

Médaille d'implication :

Laurence BOSSARD

Patrice LANDAIS

420

Coline GOILLANDEAU

Jean-Paul RABILLARD

Bernard VAY

Médaille de félicitations :

425

Benjamin MATUCHET

Médaille de reconnaissance :

Nathalie DUYNAMAZ

430

Médaille de bronze (Maître MICHIGAMI) :

Bertrand GENDRON

Sébastien GIRARD

435

Médaille d'argent (Maître AWAZU) :

Frédéric BELLOUIN

Jean-Pierre RENAUD

Médaille d'or (Maître KANO) :

440

Alexandre ENARD
Jean-Luc MARTINEAU
Thomas VIOLLEAU

Récompenses sportives :

445

- Jeanne RAMOS : 1ère FRANCE Minimes
- Nicolas VIOLLEAU : 2ème FRANCE Minimes
- Emma VIOLLEAU : 3ème FRANCE Minimes
- Maxime LEGUYADER : 1^{er} FRANCE Cadet
- Bastien MAILLOT : 1^{er} FRANCE Cadet 2D

450

➤ **Challenge qualité nombre :**

- 1 : JC YONNAIS
- 2 : JUDO CÔTE DE LUMIERE
- 3 : JUDO CLUB POUZAUGEAIS
- 4 : PASS YON JUDO
- 5 : JC CHALLANDAIS

455

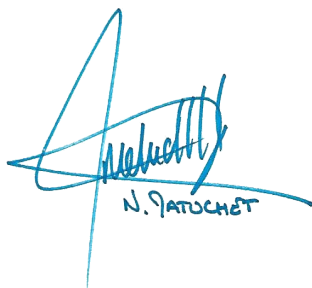
Avant la clôture de la séance, Christian NAULEAU rend hommage à Marcel ERIAUD, grande figure du judo vendéen, ligérien et français qui vient d'obtenir son 8ème Dan.

460

Le Président **clôture** l'Assemblée Générale à 18h30.

Le Président
Nicolas MATUCHET

465



Le Secrétaire Général
Jean-Pierre RENAUD

